



BRIDGE CLUB DU LAVANDOU

Avenue Jules-Ferry

Procès-verbal

de la Réunion du Conseil d'Administration

du lundi 18 novembre 2019

Présents :

José Sasso, Président,

André Arnaud, Secrétaire Général,

Jean Darmon, Trésorier,

Marinette Clerc, Monique Gille, Jane Morizot, Claire Schaefer, et Daniel Poupard

Absents excusés : Jacqueline Volet et Bernard Hervé.

Le Président ouvre la séance à 18 heures 15.

1- Situation comptable et financière au 31 octobre 2019

Jean Darmon commente les résultats des quatre premiers mois de l'exercice.

Ils sont en très nette amélioration par rapport à la même période de l'exercice précédent. La bonne fréquentation du club, notamment pendant la période estivale, est à l'origine de ces bons chiffres.

José Sasso ajoute que nous devons nous féliciter de l'attrait que notre club présente pour les bridgeurs de passage au Lavandou.

2- Les prochaines animations

a) Tournoi des Vins Nouveaux du 30 novembre :

Prévision : 50 participants

Les Administrateurs se répartissent les responsabilités : Vins, Charcuterie, Fromage, Salades, Pain, Fruits, Glaces, Accessoires...

b) Tournoi de Noël du 14 décembre :

Principe retenu : remise d'un lot de chocolats identique à chaque joueur.

Menu : distribution de chocolats, pétillant, pizzas, fruits.

c) Tournoi «Galette des Rois » :

La date retenue est le 11 janvier.

3- Les agendas 2020

José Sasso précise que le choix s'est porté sur des agendas 2020 standards ; mais avec 2 semaines côte à côte.

Monique Gille est chargée de la personnalisation au nom du club.

Ils commenceront à être remis aux Adhérents lors de la prochaine animation.

4 - Le fonctionnement du club

Il est décidé de fermer le club les mardis 24 et 31 décembre 2019.

Le fonctionnement sera normal aux autres dates. A noter que le Roy René de décembre aura lieu le 16 décembre.

5- Projet d'organisation d'un « Grand Tournoi »

Suite à la proposition du Président, le Conseil, à l'unanimité, se prononce favorablement sur l'organisation par notre Club d'un « Grand Tournoi » à l'instar de ceux qui avaient eu lieu en 2013 et 2014.

Nous allons nous rapprocher de la mairie afin de connaître les périodes de disponibilité de l'espace culturel. Nous déciderons, en fonction des réponses qui nous seront données,

La séance est levée à 19 heures.

Le Président

Le Secrétaire de séance

José Sasso.

André Arnaud